

Webinaires de l'Observatoire des métiers du BTP

Synthèse des études présentées le 29 novembre 2021 :

- Mutations des secteurs du BTP et impacts sur les compétences
- La reprise par les salariés d'entreprises viables économiquement



Paris, le 29 novembre 2021 - Suite au webinaire organisé ce matin par l'Observatoire des métiers du BTP, vous trouverez ci-dessous une synthèse de ces études.

« Dans le cadre de sa mission d'analyse et d'anticipation des évolutions de l'activité, des emplois, des métiers et des qualifications du BTP, l'Observatoire a réalisé et publié cinq études importantes pour le secteur en 2021. Des enjeux d'actualité ont été traités : les pratiques de recrutement, la problématique des métiers en tension, les conséquences des mutations environnementale et numérique sur les métiers et les compétences ou encore la reprise d'entreprises par les salariés. Nous sommes très heureux de pouvoir présenter ces réflexions à l'occasion de deux webinaires, qui permettront de favoriser leur diffusion, leur accessibilité et les échanges autour de ces thématiques clés », détaille Etienne Ruche, CFDT - Président du comité de pilotage de l'Observatoire des métiers du BTP.

>> Les mutations des secteurs du BTP et impacts sur les compétences

Pour accéder à la synthèse de l'étude : <https://www.metiers-btp.fr/secteur-btp/publication/les-mutations-dans-les-secteurs-du-batiment-et-des-travaux-publics/>

De nombreuses mutations impactent les secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics : transitions numérique et énergétique, mutations économiques et sociétales. Ces mutations peuvent intervenir à court terme (déjà en cours, pouvant survenir ou s'amplifier d'ici 2 ans) moyen terme (pouvant survenir ou s'amplifier d'ici 3 à 5 ans) ou à long terme (pouvant survenir ou s'amplifier à 5-10 ans, voire plus).

Compte tenu des répercussions sur les métiers en termes de compétences, l'étude avait pour objectif d'identifier et de caractériser ces mutations, afin d'évaluer leur impact pour ces secteurs, et de définir des pistes d'adaptation des compétences pour accompagner les salariés dans ces mutations, en termes de formation notamment.

Méthodologie - L'étude a été structurée en 4 axes :

- Identification et analyse des principales mutations à l'œuvre dans les secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics.
- Description des mutations et évaluation des degrés d'incidence : niveau d'occurrence, degré d'échéance et niveau d'impact sur les compétences.
- Identification des métiers les plus concernés par ces mutations et des compétences les plus impactées, et liste des certifications mobilisables.
- La place des mobilités professionnelles pour faire face à ces mutations.

Parmi les mobilités professionnelles pouvant être valorisées du fait de ces mutations, l'opportunité pour les salariés de reprendre l'entreprise dans laquelle ils ont évolué est valorisée.

>> La reprise par les salariés d'entreprises viables économiquement

Pour accéder à l'étude : <https://www.metiers-btp.fr/secteur-btp/publication/la-reprise-par-les-salaries-dentreprises-viables-economiquement/>

Les secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics sont impactés par une insuffisance des reprises d'entreprises et des actions mises en œuvre pour anticiper les cas de reprise. Ces cas d'absences de reprise d'entreprise ont un impact direct sur le tissu économique et l'emploi dans les territoires, ruraux notamment.

L'étude menée a donc pour objectif de :

- Disposer d'une vision plus fine de cette problématique.
- D'évaluer les besoins de montée en compétences et les appuis à proposer aux cédants et aux salariés pour favoriser les transmissions.
- D'identifier les enjeux liés à la reprise d'entreprises viables économiquement, l'intérêt qu'elle peut constituer pour les salariés et les cédants, ainsi que les bonnes pratiques pour anticiper et réussir la transmission.

Les chiffres clés :

- 43 000 à 46 000 entreprises pourraient être fermées, faute de repreneur.
- 10 000 entreprises au moins pourraient être reprises par un salarié.
- 12 % des entreprises sont reprises par un ou plusieurs salariés (selon une étude de l'Institut Supérieur des Métiers).
- 40 % des entreprises à reprendre se situent en milieu rural.
- Seuls 20 % des repreneurs ont suivi une formation.
- Il faut en moyenne 12 à 18 mois pour effectuer une transmission dans de bonnes conditions.

A propos de L'Observatoire des métiers du BTP.

L'Observatoire des métiers a été créé le 21 mars 2006 par les Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics, dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord interprofessionnel du 5 décembre 2003 et de la loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie. Il est piloté par un comité de pilotage paritaire qui oriente et valide ses travaux.

Les principales missions de l'Observatoire sont les suivantes :

- Anticiper les évolutions quantitatives et qualitatives de l'activité, des emplois, des métiers et des qualifications du BTP ;
- Appuyer l'ensemble de la Profession, au niveau national et territorial, pour anticiper les besoins en matière d'emplois, de compétences et de formation ;
- Fournir aux acteurs des Branches professionnelles, des analyses statistiques et qualitatives et des outils d'aide à la décision sur les questions d'emploi, de compétences et de formation ;
- Valoriser les métiers du BTP, leurs évolutions et les innovations du secteur en matière de construction.

Contacts médias - Agence KALAAPA :

Audrey BIZET – 06 24 88 06 69 – audrey.bizet@kalaapa.com

Virginie SENIZERGUES – 07 82 07 97 96 – virginie.senizergues@kalaapa.com